AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 17-3-72 289279

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL 25,00 F

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)
Régie de Recettes de la D. D. A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, CLERMONT-FERRAND - 63
C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

BULLETIN N° 138 de MARS 1972.-

C O L Z A

CHARANÇON DES TIGES.-

Le début de l'activité de l'insecte a été observé le 24 Février.

Le beau temps actuel va permettre de nouvelles sorties et favoriser les pontes. Dans les cultures où des attaques sont à redouter, intervenir dans les prochains jours : le colza, en début de montaison, est à un stade particulièrement sensible.

Utiliser l'un des produits suivants : endosulfan, lindane, méthidathion, parathions, toxaphène, polychlorocamphane.

V I G N E

TRAITEMENT D'HIVER.-

Ce traitement est nécessaire dans les vignes où des attaques d'ESCA, d'EXCORIOSE, d'ANTHRACNOSE ou d'ACARIOSE ont été observées.

- ESCA : Ce champignon, qui s'attaque au bois, entraîne chaque année, surtout dans les vignes âgées, la mort d'un nombre plus ou moins important de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (apoplexie).

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'Arsénite de soude (1250 g d'Arsénic par hectolitre d'eau). Intervenir après la taille, avant le débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment à la lance les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'Arsénite de soude (seuls produits valables contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer, pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos pouvant être utilisés doivent être parfaitement étanches.

- EXCORIOSE : Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce. Celle-ci peut prendre, en arrière-saison, une teinte blanchâtre.

Contre cette maladie, observée dans certaines vignes de la région, les produits à base d'Arsénite de soude, utilisés dans les mêmes conditions que pour l'Esca, donnent, en général, satisfaction.

Des traitements, effectués, peu après le débourrement avec l'un des produits suivants : dichlofluanide, folpel, mancozèbe, propinèbe, peuvent également être envisagés.

En cas d'attaque grave, ils viendront en complément du traitement d'hiver à l'Arsénite de soude. Dans le cas de vigne faiblement contaminée, ils pourront suppléer ce traitement d'hiver.

P./..3 00

- ANTHRACNOSE : Cette maladie se rencontre surtout, en année humide, dans les plantations d'Hybrides (plantations, le plus souvent, non traitées en été). Sur les grains, elle produit des taches brunes, déprimées, cernées de noir.

Dans les vignes intéressées, effectuer un traitement avant débourrement, avec une solution contenant 30 à 35 kg de Sulfate de fer et 2 litres d'acide Sulfurique pour 100 litres d'eau.

Manipuler l'acide sulfurique avec précaution (verser l'acide dans l'eau et non l'eau dans l'acide) et se rappeler que cet acide détériore les appareils à cuve non plombée, ainsi que les fils de fer souvent utilisés pour la conduite de la vigne.

- ACARIOSE : Les vignes attaquées, assez nombreuses dans le vignoble de la région de ST-POURÇAIN-s/SIOULE, présentent un rabougrissement typique de la végétation. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

Contre les Acariens responsables de ces altérations, utiliser avant le départ de la végétation, une Huile jaune d'Anthracène à 3 %.

Les oléoparathions et les Soufres micronisés, employés au débourrement, donnent également d'excellents résultats.

Ces produits sont également efficaces sur l'ERINOSE, acarien fréquent dans les vignes, provoquant des boursouflures à la face supérieure des feuilles tandis que la face inférieure se recouvre d'un feutrage très épais, blanc ou rose.

Clermont-Ferrand, le 10 Mars 1972.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 824 du 10 Mars 1972 - ABONNEMENT 1972 - Expédition n° 4.

Dernière note parue : Supplément n° 1 au Bulletin n° 137, le 22 Février 1972.